

**Longueur parcours**  
► 2<sup>ème</sup> catégorie : 12,8 Km



Domaine public & privé / Réciproitaire

**TUPIGNY**

Légende cartographie



Cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole



Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »



Linéaire classé en « Réserve de pêche »



Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA



Limite amont/aval des lots de pêche



Mise à l'eau



Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code  
Cartographie interactive  
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :  
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,  
- la Gendarmerie au 17,  
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

